



HAL
open science

Reconfiguration du politique par la professionnalisation associative. Le cas de deux associations palestiniennes

Sbeih Sbeih

► **To cite this version:**

Sbeih Sbeih. Reconfiguration du politique par la professionnalisation associative. Le cas de deux associations palestiniennes. *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, A paraître. hal-01893231

HAL Id: hal-01893231

<https://hal.science/hal-01893231v1>

Submitted on 28 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sbeih Sbeih*

Reconfiguration du politique par la professionnalisation associative

Le cas de deux associations palestiniennes

Résumé : En comparant deux associations palestiniennes, l'une de « charité » et l'autre de « développement », l'article trace l'évolution de leurs rapports au politique en fonction de leurs relations avec les différents acteurs collectifs (organisations politiques, bailleurs de fonds, Autorité palestinienne). Au moment où l'évolution des ONG palestiniennes dépendantes de l'aide internationale est appréhendée en termes de « professionnalisation », c'est-à-dire comme processus de quête de spécialisation et de l'autonomie à l'égard du pouvoir politique, celles-ci reconfigurent le politique selon le paradigme universel du développement. Les « technocrates », produits de cette professionnalisation, deviennent désormais les hommes politiques par excellence du champ du pouvoir de la « Palestine des bailleurs de fonds ». Toutefois, la quête de spécialisation n'est valorisante que dans la mesure où les ONG adhèrent à la lecture universelle de « post-conflit » de la réalité sociale palestinienne. Les associations dépendant des organisations politiques et non soumises à la domination des bailleurs subissent une exclusion de cette configuration. La nouvelle croyance politique, le développement, ne laisse guère de place pour l'engagement militant national et patriotique.

Mots-clés : professionnalisation, aide internationale, ONG, politisation, technocrates, Palestine

Abstract: *Reconfiguration of Politics through the Professionalization of the Associative Sector. The Case of Two Palestinian Associations.* Comparing two Palestinian associations, one

* Aix Marseille Univ, CNRS, IREMAM, LabexMed, Aix-en-Provence, France



“charitable”, the other “developmental”, this article traces the evolution of these associations’ political relations as a function of their relations with various other collective actors (political organizations, donors, the Palestinian Authority). At a time when the evolution of Palestinian NGOs dependent upon international aid is seen as a matter of “professionalization”, which is to say, as a process of seeking specialization and political autonomy, these reconfigure politics according to an accepted paradigm of development, said to be universal. The “technocrats” who arise through this process, themselves become the mediators in the power field of a “Palestine-of-the-donors”. The quest for specialization however, is rewarding to the extent that NGOs adhere to the universally accepted “post-conflict” reading of Palestinian social reality. Associations which are dependent upon political organizations and thus free of donor obligation are excluded from this configuration. The new political mantra, development, leaves little room for national and patriotic activist engagement.

Keywords : professionalization, international aid, NGOs, politicization, technocrats, Palestine

Dès sa naissance¹, dans le XIX^e siècle ottoman, le champ associatif palestinien se forme et se transforme dans la lutte nationale et politique². Il connaît différentes mutations dont une remarquable expansion après la signature, en 1993, des accords de « paix »³ israélo-palestiniens (dits accords d’Oslo). En effet, la montée en puissance des bailleurs de fonds internationaux dans l’économie politique du « développement pour la paix »⁴ s’est traduite par la croissance de l’aide internationale (Bocco et Mansouri, 2008) destinée à l’Autorité palestinienne (AP) nouvellement construite, et aux ONG dont le nombre n’a cessé depuis de croître. Aussitôt après l’établissement de l’AP, ses porte-paroles qualifient les ONG de « boutiques » (*dakākin*), de vitrines pour l’enrichissement de leurs responsables et la récupération de l’« argent politique » (*al-māl al-siyāsi*). De leur côté, les représentants associatifs produisent un double discours de différenciation. Leur discours adressé en interne aux Palestiniens vise d’abord à justifier la croissance de l’aide en leur faveur, mais aussi à affirmer leur opposition à l’AP (qualifiée d’« autoritaire »), leur affiliation aux organisations de la gauche en sus de leur ancrage historique dans la lutte contre l’occupation. En externe, le discours destiné aux bailleurs de fonds revendique le caractère d’« ONG » de leurs associations, animées par des « professionnels » compétents de la « société civile » et visant le développement et les activités de base. Ce faisant, ils les distinguent à la

1 Ce travail a été réalisé dans le cadre du laboratoire d’excellence LabexMed – Les sciences humaines et sociales au cœur de l’interdisciplinarité pour la Méditerranée portant la référence 10-LABX-0090. Ce travail a bénéficié d’une aide du gouvernement français au titre du Programme Investissements d’Avenir, Initiative d’Excellence d’Aix-Marseille Université - A*MIDEX.

2 Les revendications politiques des associations et leur positionnement vis-à-vis des autorités ottomanes et plus tard britanniques divergeaient en fonction de leurs relations avec les grandes familles palestiniennes. (Salem, 1999 ; Al-Hout, 1986 ; Sbeih, 2014).

3 Lorsqu’il ne s’agit pas d’une citation explicite ou d’une expression, l’usage des guillemets vise à prendre de la distance avec certains mots ou concepts dont l’usage, fréquent dans le cas palestinien, est une source de confusion.

4 La littérature produite par la Banque mondiale en 1993 à propos de la Palestine illustre cette association entre le développement et l’investissement pour la paix.

fois d'une AP estimée « sans compétence » et des associations de charité dites « traditionnelles », et considérées comme non progressistes car soumises à des structures familiales et au financement local. À la suite du déclenchement de la 2^e Intifada en 2000, leur discours affirme l'autonomie des ONG à l'égard du monde politique (AP comme organisations partisans). Ce dernier étant considéré comme corrompu, tout lien avec lui est désormais méprisé⁵.

Dès lors, les ONG suscitent l'intérêt de plusieurs chercheurs. C. Abu-Sada (2005), s'intéresse aux Palestinian Agriculture Relief Committees (PARC) comme « ONG de développement » et analyse son rôle dans la construction du nouveau « centre politique palestinien ». B. Challand (2009), quant à lui, étudie la visée démocratique qu'implique la « promotion de la société civile » par les bailleurs de fonds occidentaux. Il démontre que les « ONG professionnelles de développement » bénéficiaires de l'aide internationale ont progressivement perdu leur capacité à mobiliser leurs bénéficiaires, tandis que les associations de charité, affiliées aux mouvements islamiques, détiennent de plus en plus d'influence sur la population, bien qu'elles soient exclues de cette aide (ibid. : 15-16). Pour Challand, cette exclusion n'aboutit pas à la démocratisation des pratiques au sein de la « politique palestinienne », mais au contraire, elle contribue à renforcer l'influence des « *Islamic militant groups* » (ibid. : 199).

Si la construction de l'AP constitue le cadre dans lequel Abu-Sada analyse le rapport des ONG au politique, c'est plutôt leur capacité à influencer la population (« Power to influence others ») qui intéresse Challand (op. cit. : 75). À la suite du « Printemps arabe », les deux chercheurs prennent en considération les relations que les associations arabes entretiennent avec les acteurs étatiques et les partis politiques d'une part, et le rôle des associations dans « l'élaboration des politiques publiques » d'autre part (Abu-Sada et Challand, 2011). Ils évoquent ainsi les différents moments de l'histoire du monde associatif arabe à l'aide de trois notions : politisation, dépolitisation, repolitisation. Le cas palestinien semble illustrer parfaitement leur propos :

si l'on pense que le monde associatif y était essentiellement politique entre 1967 et le début des années 1990 dans la mesure où il luttait ouvertement, en tant qu'extension des partis politiques, contre l'occupation israélienne, puis devint dépolitisé durant Oslo à cause des requêtes des bailleurs de fonds. Beaucoup parlent de repolitisation durant ces dix dernières années (ibid. : § 12).

Alors que, dans ce cas, la politisation renvoie à la lutte contre l'occupation, la dépolitisation y est souvent expliquée par la « professionnalisation », telle qu'elle a été décrite par R. Hammami (1995). Cette dernière apparaîtrait comme un processus homogène, suivant un cheminement linéaire de salarisation et d'acquisition de compétences pour toutes les ONG : la mobilisation politique de masse dans une perspective militante pour la cause palestinienne avant Oslo cède

5 Pour aller plus loin, voir Sbeih, 2014 notamment chapitre 5.



la place à une élite salariée, compétente, spécialisée et dépolitisée dans les années 1990. La repolitisation est ensuite mobilisée pour qualifier la participation des ONG à l'élaboration des « politiques publiques ».

Le risque ici pourrait être de faire de la « politisation » comme de la « professionnalisation »⁶ des concepts-éponges subsumant « des réalités de plus en plus hétérogènes », pour paraphraser M. Aït-Aoudia et al. (2011 : 9-10). Leur ambiguïté peut se nourrir d'une confusion entre catégorie d'analyse et catégorie de sens commun, entretenue par la rhétorique d'inspiration économique néolibérale⁷ des organisations internationales et des ONG bénéficiaires de l'aide. Cette littérature constitue en effet un plaidoyer *pro domo*, un discours corporatiste qui met l'accent sur le rôle positif du mariage entre ONG, représentantes de la « société civile »⁸ et « gouvernance »⁹, « développement pour la paix », « construction étatique ». La confusion s'accroît également avec l'inscription de certaines recherches dans une « téléologie de la démocratie », supposant un lien positif entre action associative et démocratie, notamment à travers l'usage décontextualisé de ce que M. Simonet nomme « l'héritage toquevillien » (Cheynis, 2008 : 12-15). En bref, en s'appropriant le discours des acteurs sur leurs propres actions, quelles que soient les nuances proposées, le piège est d'adopter des modèles d'analyse normatifs et de focaliser l'analyse sur le décalage entre « ce qui est » et « ce qui doit être, ou censé être ».

Ces biais pèsent lourdement sur le cas palestinien, un pays soumis à une domination coloniale – devenant invisible à l'ombre des « pourparlers de la paix » et d'un « État » palestinien uniquement reconnu sur le papier – redoublée par une dépendance économique à l'égard des bailleurs de fonds. La volonté de certains chercheurs d'insister sur la marge de manœuvre des acteurs locaux dans cette situation peut faire l'impasse sur les rapports de domination¹⁰ – en particulier ceux qu'instaure le don¹¹ – qui structurent objectivement les interactions des organisations palestiniennes. De même que parler de la construction étatique, du développement en Palestine renforce l'idée de l'existence supposée d'une certaine autonomie dans les Territoires palestiniens occupés (TPO : la Cisjordanie et la

6 Pour certains sociologues, la « professionnalisation » – concept normatif pour A. Abbott (Longuenesse, 2007 : 19) – est liée à la « modernisation » (Dubar, 2010 : 127). Les sociologies de l'engagement et des professions divergent dans leur appréhension de cette notion, voir : Sawicki et Siméant, 2009 ; Dubar *et al.*, 2011.

7 À ce propos, E. Longuenesse (2004) alerte sur le piège que peut constituer la volonté d'introduire à tout prix des catégories universalisables et de réduire les associations à leur dimension économique.

8 Quelles que soient ses variations épistémologiques, le concept de « société civile » fait aujourd'hui l'objet d'une récupération économique au sens néolibéral. Cela rejoint l'idée développée par K. Polanyi sur le rôle de la « société civile » dans la pérennisation de l'économie de marché (Audard, 2009 : 171).

9 La littérature est abondante sur cette question, voir par exemple : Atlani-Duault, 2005 ; Le Naëlou, 2004.

10 La domination au sens wébérien c'est-à-dire « la possibilité de contraindre d'autres personnes à infléchir leurs comportements en fonction de sa propre volonté » (Weber, 2013 : 44) et d'influer sur leurs stratégies et catégories de perception.

11 Le don institue un rapport de supériorité et constitue un acte de « violence déguisée » en « geste désintéressé » (Godelier, 1996 : 21).

Bande de Gaza) depuis 1967 alors que la colonisation se durcit. Il y a une volonté de fonder l'analyse sur un postulat de rupture historique nette : entre un « avant » et un « après » faisant des accords d'Oslo un tournant ayant entraîné des phénomènes « jamais vus »¹², une situation « post-conflit » (Hanafi et Tabar, 2006) au nom de laquelle les bailleurs internationaux inscrivent leur aide dans une perspective de « dividendes de la paix ». Ainsi, pour décrire ce contexte où « les États-Unis jouent, l'Union européenne paie et la Banque mondiale domine » (Le More, 2008 : 19) et où Israël occupe, j'emploie l'expression la « Palestine des bailleurs de fonds ». Je distingue ainsi les bailleurs internationaux dont l'intervention s'effectue sous la houlette du quartet (États-Unis d'Amérique, Russie, Union européenne et Nations unies), des donateurs ne partageant pas la perspective politique, économique et diplomatique des premiers, sans oublier le pouvoir symbolique des premiers sur les seconds.

Cet article vise ainsi à étudier la dynamique complexe de l'évolution des associations et la manière dont leurs « objectifs extérieurs »¹³ évoluent en fonction de leurs relations avec les autres acteurs collectifs (organisations politique, AP, bailleurs de fonds). En abordant le champ associatif comme un lieu de confrontation permanente entre une logique marchande envahissante, notamment du fait de la montée du néolibéralisme en Palestine, et une logique militante induite par le contexte colonial, il appréhende la « professionnalisation » comme un processus de lutte entre des acteurs aux capitaux variés et inégalement répartis. L'article vise ainsi à démontrer que la « professionnalisation », et le rapport au politique qui en découle, est un processus progressif et variable selon les associations en fonction de la conjoncture spécifique de leur création, de leur relation avec les autres institutions et de la place qu'elles occupent dans l'espace social. Ce processus ne se réduit ni à la salarisation ni à la spécialisation, synonymes de restructuration interne à l'association, mais elle intègre une rationalisation du système de valeurs dominant. Cette dernière s'exprime par une reconfiguration du politique, dans le sens d'une lutte pour valoriser le capital professionnel et la logique marchande dans le champ du pouvoir¹⁴ au détriment du capital militant et de la logique militante. Autrement dit, c'est un processus qui vise à légitimer les valeurs associées à la « professionnalisation » telle qu'elles sont promues par les bailleurs internationaux dont l'influence devient déterminante.

12 Quant à la comparaison entre les époques, Bourdieu (2008 : 49) parle de deux illusions symétriques (« jamais vu » et « toujours ainsi »).

13 Au sens de Godbout cité par Bévant, 2003 : 51.

14 Le champ du pouvoir « se définit comme l'espace des positions à partir desquelles s'exerce un pouvoir sur le capital sous ses différentes espèces » (Bourdieu, 2011 : 128). Il rassemble les dominants de l'espace social et il ne faut pas le confondre avec le champ politique.



Pour ce faire, l'analyse¹⁵ porte sur les cas de deux associations : l'Association islamique de charité Hébron-Palestine¹⁶; et les Palestinian Agriculture Relief Committees (le PARC¹⁷). La première, créée en 1962 pour la prise en charge des orphelins, développe ses activités indépendamment de l'aide des bailleurs internationaux. Étant liée au Hamas¹⁸, elle est rarement étudiée sauf à partir d'une grille d'« analyse sécuritaire »¹⁹ dont la visée est de lutter « contre le terrorisme ». Certains chercheurs la qualifient de « traditionnelle de charité », comme c'est le cas des auteurs du dernier recensement de MAS²⁰ (2008). Cette qualification révèle le jugement de valeur négatif de ces derniers à son égard ainsi que leur adhésion à l'opposition supposée entre « charité, spontanée et urgente » et « développement à long terme ». D'où le choix du second cas : le PARC, créé en 1983 par le Parti du peuple palestinien²¹ pour soutenir les agriculteurs notamment grâce à l'aide internationale. Le PARC fait l'objet de plusieurs thèses de doctorat, qui le qualifient souvent d'« ONG de développement » (C. Abu-Sada, 2005).

Les distinguer nominalement en « association traditionnelle » et « ONG de développement » risque d'entraîner les biais normatifs déjà mentionnés et d'occulter leurs particularités, l'évolution de leur rapport complexe au politique et leurs relations de dépendance (ou d'indépendance) à l'égard d'autres acteurs collectifs. Tracer et comparer leur histoire depuis leur création permet en revanche de saisir comment leurs objectifs extérieurs ont évolué en fonction de ces relations et la manière dont elles se situent aujourd'hui dans la « Palestine des bailleurs de fonds ».

Contexte de création et liens variés au politique

L' Association islamique : le social prime sur le national

Après la défaite de 1948 (la *Nakba* : litt. catastrophe), l'État d'Israël est construit sur environ deux tiers de la Palestine mandataire. La Cisjordanie est alors

15 L'article s'appuie sur des données récoltées durant l'enquête effectuée entre 2007 et 2014, dans le cadre d'une thèse de doctorat (Sbeih, 2014). À une quarantaine d'entretiens semi-directifs avec les employés de deux associations et d'autres acteurs collectifs, s'ajoutent une trentaine des rapports et documents internes (dont une partie importante n'est pas accessible en ligne), la participation à de nombreuses réunions et le suivi quotidien de l'actualité palestinienne. La mise en avant de trajectoires de militants ayant intégré les deux associations aurait pu être fort heuristique, de même que certains extraits d'entretiens et de rapports, mais pour des raisons liées au volume restreint du texte, l'accent sera plutôt mis ici sur l'évolution de deux associations.

16 Sa fermeture entre 2007 et 2009 lors de l'enquête de terrain (voir plus loin) explique le manque d'informations relatives au profil de ses employés par rapport au second cas.

17 Pour simplifier la lecture, j'opte pour l'usage du singulier, le PARC.

18 Le Hamas, Mouvement de la résistance islamique, ne fait pas partie de l'Organisation de libération de la Palestine, OLP.

19 Comme le fait Levitt (2006), pour aller plus loin voir : Schaeublin, 2009 et Benthall, 2008.

20 *Ma'had abhāth al-siyāsāt al-iqtisādiyya al-falastīniya*.

21 Ancien Parti communiste qui se reprocha de l'OLP dans les années 1980 avant de l'intégrer.

sous l'administration jordanienne tandis que la bande de Gaza est soumise à l'administration militaire égyptienne. Durant cette période, le financement de certaines associations actives est partiellement assuré par l'Union générale des associations de charité en Cisjordanie, formée en 1958 et intégrée à l'Union générale des associations en Jordanie. Malgré l'occupation israélienne de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza en 1967, ce lien entre les deux unions est maintenu jusqu'à sa rupture en 1988, date du désengagement jordanien de Cisjordanie²² (*fak al-irṭibāt*).

C'est dans ce contexte politique que des notables religieux de la ville d'Hébron fondent en 1961-1962 l'Association islamique et l'enregistrent pour la première fois auprès des autorités jordanienues. L'association vise à améliorer la vie des orphelins de cette ville. Elle débute son action en logeant des orphelins (garçons) dans une maison d'accueil construite en 1963 avant d'en créer une autre pour accueillir des orphelines (filles) en 1983. Leur scolarité est ensuite prise en charge par l'association, raison pour laquelle elle fonde l'école secondaire pour les garçons en 1968 avant d'en créer une pour les filles en 1983²³.

En s'inscrivant, depuis sa création, dans l'esprit de la religion musulmane qui insiste sur le devoir d'aide aux orphelins, l'association développe un système de parrainage et devient l'intermédiaire entre les orphelins parrainés et les donateurs. Elle bénéficie de la bienfaisance des commerçants locaux et de particuliers anonymes, à quoi s'ajoute l'aide collectée localement par les comités de Zakat (l'aumône). Ceux-ci, dépendant alors des autorités jordanienues deviennent les canaux principaux de l'aide venant des donateurs particuliers musulmans et arabes. Au cours du temps, l'association met en place de nombreuses activités génératrices de revenus telles qu'un atelier de broderie et une ferme de vaches laitières.

Parmi les personnalités qui gèrent l'association, on trouve des figures de l'Association palestinienne des Frères musulmans : c'est le cas de son premier président, en 1961. Ce mouvement était alors toléré par l'occupant israélien, d'une part pour contrebalancer le nationalisme²⁴ de l'OLP, d'autre part parce qu'il adoptait à l'époque une stratégie pacifique vis-à-vis de l'occupation et se concentrait localement sur l'action sociale. Il était également encouragé par le Fatah (Mouvement national de libération de la Palestine) et les autorités jordanienues dans la mesure où il constituait un contrepoids vis-à-vis des organisations de gauche (les « infidèles ») (Legrain, 1997 :163). Sa stratégie d'alors privilégiait l'universalisme islamique au nom de la 'Umma (Nation islamique). Au cours des années 1980, il promouvait le djihad ailleurs dans le monde, sans s'investir dans la résistance palestinienne contre l'occupation israélienne (Khalidi, 2007 : 28-35). Toutefois,

22 Informations recueillies lors des entretiens réalisés avec des responsables de la PGUCS (*The Palestinian General Union of Charitable Societies*) réalisés durant l'été 2009 à Hébron.

23 Source : entretien réalisés avec le directeur de département à l'Association islamique, réalisé le 4 septembre 2009 à Hébron ; rapports annuels de l'association de l'année 2000 et l'année 2010.

24 Ceci n'est pas une nouveauté. En encourageant la création d'associations à référent islamique, les autorités britanniques pendant leur mandat (1920-1948) avaient contribué à la genèse de l'« islam politique » comme contrepoids au mouvement national palestinien (Khalidi, 2007 : 13-35).



ce mouvement connaîtra par la suite des transformations dans sa stratégie (ibid.) notamment son intégration à la question nationale et son adoption d'une activité politique militante à la suite de la naissance du Hamas en 1987.

Ce contexte permet à l'époque aux Frères musulmans de construire leur base associative en limitant leur action à des besoins sociaux et locaux sans s'engager dans la lutte nationale anticoloniale. L'infrastructure de leur action sociale se développe grâce à la charité, à la contribution de la population locale et aux réseaux de Zakat. Contrairement à cette priorité accordée au social, les organisations politiques proches de l'OLP appuient leur action associative dans les TPO sur la logique de la « résistance économique ».

Le PARC et la résistance économique

Le PARC est créé dans un contexte de mise en avant des enjeux économiques par une multiplicité d'acteurs. Si l'occupant israélien tolère les activités économiques pour atténuer la sévère précarité de la population – considérée comme moteur de rébellion (Signoles, 2004 : 64) – l'*United States Agency for International Development* (USAID) et certains pays européens développent leur aide économique aux TPO dans le but de créer une base populaire favorable aux accords de paix israélo-égyptiens signés en 1978 (Nakhleh, 2004 : 34). Il s'agit de promouvoir la « paix économique » sans mettre en cause le pouvoir en place et l'ordre colonial existant. Du côté de l'OLP, fixée à l'extérieur de la Palestine et affaiblie à la suite de sa sortie de Beyrouth en 1982, sa direction adopte la résistance économique comme stratégie rationnelle pour contrôler les TPO et contrer toute tentative d'y créer un leadership alternatif qui disputerait son pouvoir. En mobilisant des fonds palestiniens et arabes (notamment de la part des pays qui s'opposent aux accords israélo-égyptiens), sa stratégie consiste à tisser des liens avec la population des TPO. Les comités jordano-palestiniens sont ainsi créés, auxquels s'ajoute la fondation palestinienne *Ta'awūn Welfare* (fondée à Genève par des Palestiniens proches des dirigeants de l'OLP) pour financer la nouvelle stratégie d'*al-sumūd* (traduit en français par « tenir bon »). Celle-ci consiste en une résistance passive (résister en restant sur place malgré l'occupation) puisqu'elle marque la naissance d'une nouvelle approche réaliste de l'OLP par rapport à la stratégie de lutte armée adoptée auparavant. Les comités populaires se multiplient dans les TPO et se réclament désormais de l'OLP et de ses factions politiques (Picaudou, 2006 : 9). Alors que les deux sources de financement, en l'occurrence arabe et « américaine-occidentale », divergent dans leur objectif politique, elles partagent néanmoins une mobilisation de la population à travers la dimension économique.

C'est dans ce contexte que le PARC est créé en 1983 par un groupe d'ingénieurs agronomes, majoritairement membres du Parti communiste²⁵. Il se consacre à

²⁵ Les leaders de cette organisation politique, devenue Parti du peuple palestinien en 1991, vivaient dans les TPO à la différence des autres factions de l'OLP.

l'agriculture et à la défense de la terre face aux politiques de confiscation menées par l'occupant. Des bénévoles agronomes qui sont alors de jeunes diplômés majoritairement à la recherche d'emploi, et des militants du parti effectuent ensemble les activités agricoles du PARC. L'action s'élargit avec le recrutement de plusieurs ingénieurs agronomes à la suite de l'obtention en 1985 d'un financement de la fondation Ta'awūn et de l'aide venant, quelques années plus tard, d'un groupe d'ONG internationales pour le développement²⁶. De plus, le PARC profite également de l'aide venant d'une organisation européenne de solidarité. Selon mon interlocuteur²⁷, le PARC a été privilégié car associé à une organisation politique de gauche non violente à la différence des associations islamiques (considérées comme « traditionnelles » et donc non progressiste) ou encore de celles proches des organisations de gauche promouvant la lutte armée.

La plupart des agronomes et militants du PARC interviewés²⁸ justifient leur action durant cette période comme relevant du bénévolat désintéressé. Toutefois, les premiers espéraient y trouver à terme un emploi, tandis que les seconds recevaient des indemnités de leur parti. Les agronomes sont donc les premiers recrutés au sein du PARC en 1985. La « professionnalisation » se traduit à ce moment-là par la salarisation d'une dizaine de spécialistes en agriculture, que les enquêtés qualifient de « professionnels » du fait de leur spécialisation technique comme de leur statut de salarié, par opposition aux « militants » qualifiés de « bénévoles » bien que rémunérés par leur parti.

La salarisation cristallise un noyau de pouvoir des « professionnels » face aux « militants » et engendre un début de hiérarchisation des grades et des postes. Si les agronomes salariés constituent une sorte de groupe homogène face aux militants, une hiérarchie interne à ce groupe s'instaure progressivement au sommet de laquelle on trouve le fondateur du PARC. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur agronome (obtenu en URSS), propriétaire d'une pépinière, membre du Parti du peuple, il bénéficie de relations privilégiées avec les donateurs comme avec les dirigeants du parti. Face aux agronomes majoritairement diplômés de Jordanie, dépendant

26 Je m'appuie ici sur le rapport annuel du PARC de l'année 1992 obtenu lors de l'enquête ainsi que sur des entretiens effectués avec des militants et des agronomes ayant intégré cette association dans les années 1980.

27 Le responsable de cette organisation tisse des liens d'amitiés avec le fondateur du PARC dans les années 1980. Plus tard, il devient le directeur de l'agence gouvernementale de coopération pour le développement de son pays et alloue des financements importants au PARC dans les années 2000. Lors de l'entretien durant l'été 2009, mon enquêté, employé de cette agence, a exigé l'anonymat après m'avoir fourni des documents confidentiels sur la conditionnalité politique de l'aide, documents qu'il avait reçus sur la mailing list du Local Aid Coordination Secretariat (LACS). Cette structure de coordination de l'aide internationale comprend la Banque mondiale et dépend en dernier ressort du quartet.

28 Source : entretiens en 2008 et 2009 avec des employés du PARC. Certains d'entre eux étaient alors des membres du parti communiste avant d'être recrutés par le PARC dans les années 2000 (voir plus loin). De plus, l'un d'eux était parmi les premiers agronomes recrutés par le PARC en 1985. Contraint de démissionner dans les années 2000 du fait de conflits avec le fondateur de l'organisation, il devient le directeur d'une association arabe de charité, une position qu'il lui vaudra cinq ans d'incarcération (2013-2018) par les autorités israéliennes qui l'accusent de « financer le terrorisme ».



entièrement du PARC d'un point de vue financier, non partisans ou appartenant à d'autres organisations politiques, il dispose d'une légitimité difficilement contestable et de ressources importantes pour asseoir son pouvoir.

Toutefois, si la salarisation du travail bénévole entraîne une nouvelle configuration interne des rapports de force entre « professionnels » et « militants », elle ne remet pas en cause la logique militante ni la relation de dépendance (symbolique comme financière) des associations à l'égard des organisations politiques. La logique militante reste toujours valorisée dans les activités du PARC. Elle prévaut, en particulier dans le contexte de la première *Intifada* (1987-1993) durant laquelle le PARC travaille sous la houlette du Parti du peuple. Le premier donne au parti un appui opérationnel par la présence des agronomes et leur action dans le domaine agricole, tandis que le parti, par la présence de ses militants non spécialisés, donne à l'action du PARC une valeur symbolique inscrite dans la stratégie de résistance économique. La logique militante et celle professionnelle coexistent au sein du PARC avec une valorisation de la première dans un contexte d'occupation et de mobilisation collective.

À l'instar du PARC, d'autres associations sont créées grâce à cette fusion entre dynamiques des forces politiques locales et mobilisations politiques variées des enjeux économiques dans un contexte de « tolérance » relative de l'occupant vis-à-vis du travail social ou associatif, notamment avant la première *Intifada*²⁹. Environ la moitié des associations actives dans les TPO en 1993 (546 associations) sont créées entre 1980 et 1990, si l'on en croit le dernier recensement du MAS (*op. cit.*). En fonction de leur positionnement politique au sens patriotique et national, elles profitent soit de l'aide arabe au *ṣumūd*, soit de l'aide venant des bailleurs internationaux au nom de la paix et du développement (Nakhleh, *op. cit.* : 36-38).

Mutations du travail associatif dans la Palestine des bailleurs de fonds

Avec la signature des accords d'Oslo, l'OLP (sous la direction du Fatah) reconnaît officiellement l'État d'Israël sur la base d'une solution prévoyant deux États. De la lutte armée pour la libération de toute la Palestine mandataire dans les années 1970, sa stratégie évolue d'abord vers la résistance économique dans les années 1980 et puis dans les années 1990 vers une rationalisation qui voit l'ajustement de ses revendications politiques aux droits (et normes) internationaux³⁰. Ces revendications sont en adéquation avec les « projets collectifs » bâtis dans la « Palestine des

²⁹ Pendant la première *Intifada*, les autorités israéliennes dissolvent les comités populaires (Hammami, 1995 : 57) et arrêtent certains membres des comités de Zakat (Schaeublin, *op. cit.* : 17).

³⁰ En 1998, le Conseil national de l'OLP annule les articles de la Charte nationale Palestinienne mentionnant l'objectif d'anéantir Israël et soutient le « processus de paix » dans le cadre de la solution de deux États en référence à la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU.

baillleurs de fonds », tels que la « construction étatique » et le « développement pour la paix ». L'aide arabe officielle, dont l'objectif était de renforcer la stratégie de la résistance économique dans les années 1980, s'inscrit désormais dans cette nouvelle perspective.

Avec l'affaiblissement du budget de l'OLP dans les années 1990 (à la suite de la guerre en Irak et de la chute de l'URSS), la dépendance des institutions palestiniennes à l'égard de l'aide internationale s'institutionnalise. Cette dernière devient la ressource principale sur un marché de l'emploi associé à l'AP – qui emploie en particulier les militants du Fatah – et aux ONG affiliées aux organisations politiques de gauche de l'OLP. Selon le recensement du MAS de 2007 (op. cit.), environ 17 000 personnes (un dixième du marché de l'emploi de l'AP) travaillent dans environ 1 500 associations, dont 61 % ont été créées après Oslo. L'obtention de l'aide internationale devient une partie intégrante de la stratégie de ces acteurs, ce qui accentue leur rivalité³¹ partisane, désormais structurée autour de la rente internationale et du marché de « fonctionnaires » qui en découle.

De leur côté, les Frères musulmans, après avoir adopté une stratégie de service social et privilégié l'universalisme islamique, intègrent une dimension nationale en particulier avec la naissance du Hamas en 1987. Non affilié à l'OLP, celui-ci adopte la résistance armée, s'oppose aux accords d'Oslo, à l'AP et aux projets collectifs de la « Palestine des bailleurs de fonds ». À la différence du PARC qui, pour se positionner dans cette nouvelle configuration, s'inscrit dans le projet de développement et évolue grâce à l'aide internationale, l'Association islamique d'Hébron développe ses actions indépendamment de cette aide.

Virage « nationaliste » de l'Association islamique vs insertion du PARC dans le développement

Enregistrée auprès de l'AP en 1997, l'Association islamique élargit ses activités en créant plusieurs sections locales dans la région d'Hébron. Elle détient de plus en plus de biens qui lui permettent de s'autofinancer³². Les ressources propres provenant des activités génératrices de revenus et des dons locaux couvrent environ 25 % de son budget. Ses donateurs principaux sont des comités de Zakat et des associations de charité musulmane dans le monde entier.

D'une dizaine d'employés dans les années 1980, leur nombre passe à 135 en 1999 et à 490 en 2012. Elle prend en charge plusieurs milliers d'orphelins. Son budget d'environ quatre millions d'euros en 2000 (Schaeublin, op. cit. : 21) s'élève à environ six millions en 2010. En 2005, son assemblée générale (d'environ

31 La création, en 1999, du ministère des Affaires des ONG et la forte mobilisation autour de la loi sur les associations témoignent du conflit entre les deux parties. L'intervention de certains représentants des pays européens en faveur des ONG oblige l'AP à promulguer un nouveau texte de loi en 2000 (Hanafi et Tabar, op. cit. : 16,42 et 239) et à transformer le ministère en commission sans véritable rôle.

32 Un bâtiment est construit pour abriter un marché où sont vendus les produits de l'association tels que la broderie. Source : rapports annuels de 2010 et de 2011 ainsi qu'un entretien réalisé à Hébron en 2009.



deux mille personnes) élit un nouveau conseil d'administration. Son président, un médecin ayant intégré l'association en 1973, est une figure des Frères musulmans et l'un des fondateurs du Hamas en Cisjordanie³³. À travers la présence de ses militants dans le conseil d'administration, le Hamas entretient des relations fortes avec l'association. Ceux-ci travaillent bénévolement, occupent une position de pouvoir dans l'association et la représentent tout en ayant des relations directes avec les comités de Zakat. Tout en renforçant ses liens avec le Hamas, l'Association islamique évolue grâce à son mécanisme d'investissement et de financement basé sur la charité et les réseaux des associations islamiques.

À l'inverse, le PARC dont le siège se trouve, en 1991, près de Jérusalem, est enregistré sous le nom *Arab Agricultural Développement Society* auprès des autorités israéliennes. Celles-ci refusent le nom « PARC » à cause de sa référence à la Palestine (Abu-Sada, op. cit. : 62). Dans les années 1990, une tension entre les militants du Parti du peuple et les agronomes au sein de l'organisation pousse l'un de ses donateurs (une ONG nordique de développement) à réaliser une expertise. Celle-ci recommande d'accélérer le processus de professionnalisation et de privilégier la spécialisation au sein de l'organisation. Cette préconisation allait dans le sens de l'intérêt de certains agronomes qui cherchaient à s'autonomiser vis-à-vis des militants³⁴. À partir de là, le PARC met en œuvre une restructuration visant à séparer travail militant et travail professionnel. La « professionnalisation » à cette étape constitue ainsi l'autonomisation des agronomes à l'égard du pouvoir des militants ce qui engendre une rupture entre le parti et le PARC.

Celui-ci s'appuie désormais sur le langage du développement et se présente désormais comme une « ONG ». Dans son rapport annuel³⁵ de 1995 en anglais (p. 1), il se distingue des autres ONG et de l'AP par la mise en évidence de sa spécialisation et de sa compétence, dans le but d'acquérir une légitimité garantissant sa part de l'aide internationale. La formation spécialisée, la gestion de projets et l'apprentissage des langues étrangères occupent une place centrale dans sa stratégie, selon les rapports publiés dans les années 1990. S'instaure une nouvelle phase dite de spécialisation dans laquelle les compétences sont privilégiées au détriment de l'aspect patriotique. Le mot « occupation » est ainsi remplacé par « Israël » (le rapport cité) tandis que la référence à la Palestine, on l'a dit, disparaît de son intitulé initial. L'accent est désormais mis sur le terme « développement ». Le passé même de l'organisation subit un processus de « mise à jour »³⁶ qui consiste à décrire des phénomènes du passé avec les mots de la nouvelle logique. Le rapport de 1996 (p. 3) qualifie ainsi la stratégie de *ṣumūd* de « développement résistant ». Le développement est présenté comme un objectif originel, qui s'inscrit dans la

33 Khalid Machal, l'un des dirigeants du Hamas rend hommage au président de l'Association islamique dans un article de presse en 2009 et revient sur son parcours.

34 Pour aller plus loin, voir Sbeih, 2014.

35 Rapport annuel du PARC 1995, document obtenu lors de l'enquête et non diffusé à ce jour.

36 Terme emprunté au roman « 1984 » de G. Orwell.

continuité de la mission du PARC. Il résulte de l'accumulation de l'expérience de ses employés et de leurs compétences acquises au cours du temps.

Plusieurs directeurs sont recrutés pour gérer une dizaine de sections implantées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Est également créé un poste de directeur général salarié qu'occupe le fondateur du PARC. Au nom du développement, le PARC élargit ses activités. Les critères de gestion et la capacité de gérer les projets prévalent désormais dans sa logique interne de classement. Le recrutement s'effectue alors sur la base du capital gestionnaire³⁷ et/ou professionnel du candidat tout en respectant les rapports de force en faveur de son fondateur. Le nombre d'employés croît d'une dizaine dans les années 1980 à environ 150 en 2009³⁸.

Bien que les deux associations gagnent en importance, elles suivent ainsi une évolution divergente dans la « Palestine des bailleurs de fonds ». Si l'Association islamique se focalise sur ses activités sociales en renforçant le mécanisme de son indépendance financière et élargissant la zone géographique de son action, le PARC s'investit dans de nouveaux domaines pour inscrire ses actions dans le projet du développement. La dépendance du second à l'égard des bailleurs internationaux s'instaure tandis que la première se développe en dehors du paradigme de développement et de ses bailleurs. Au moment où le PARC s'autonomise vis-à-vis du Parti du peuple, le Hamas contrôle plus que jamais la direction de l'Association islamique.

Inclusion vs exclusion du champ du pouvoir

Après avoir refusé d'intégrer l'AP, le Hamas participe finalement en 2006 aux élections du conseil législatif de l'AP ce qui laisse entrevoir un changement dans sa stratégie. Après sa victoire électorale (environ 44 % des voix), il forme un cabinet ministériel que les puissances et bailleurs internationaux boycottent. Ne reconnaissant pas l'État d'Israël et pratiquant la résistance armée, cette organisation est considérée comme « terroriste » par ces derniers, bien qu'elle soit arrivée au pouvoir par les urnes. Incapable de payer les salaires de l'AP, le gouvernement formé par le Hamas est remplacé par le cabinet ministériel de « technocrates » que S. Fayyad – ancien employé de la Banque mondiale dont le parti obtient environ 2 % des suffrages – forme en 2007. Soutenu politiquement et financièrement par les bailleurs internationaux, ce dernier nomme ses ministres selon leurs « compétences professionnelles » en matière de développement. Son cabinet intègre plusieurs ministres venant des ONG et exclut toute nomination fondée sur l'affiliation partisane et politique, à l'inverse de ce qui se passait sous la présidence

37 On voit ainsi dans les années 1990 le recrutement d'un directeur d'une section régionale du PARC s'effectuer sur la base de son diplôme en gestion et de son expérience en tant qu'ancien employé de l'« administration civile » gérée par l'armée israélienne. Soulignons que l'un des objectifs des militants du PARC durant les années 1980 était de lutter contre cette administration, de réduire son influence et de boycotter tout palestinien travaillant en son sein.

38 Source : entretiens réalisés en 2008 et 2009 en Cisjordanie.



de Y. Arafat. Le Hamas prend par la force le contrôle de la bande de Gaza en 2007 face au Fatah (parti au pouvoir de l'AP à Ramallah) dont le pouvoir se limite à la Cisjordanie. Israël continue néanmoins à contrôler véritablement les deux zones, mais de manière différente : alors qu'il impose un blocus à Gaza, sa colonisation et sa présence militaire se poursuivent en Cisjordanie.

À la suite de cette division, les gouvernements de Fayyad sous la présidence de M. Abbas, entre 2007 et 2013, affichent l'objectif de l'« État d'abord ». Le développement, devenant le programme officiel de l'AP, s'impose comme paradigme universel à travers lequel la lecture de la réalité palestinienne est réduite à la dimension technique, notamment économique, ou encore à la question de l'expertise et des compétences³⁹. Les actions qui découlent de ce paradigme sont désormais appréhendées en dehors de toute référence au politique⁴⁰ et sans aucune considération des rapports de forces et de domination. Le raisonnement sécuritaire en forge également l'esprit : au nom de la « professionnalisation » et de l'« austérité », la « coordination sécuritaire » entre les agences de sécurité de l'AP et les forces de l'occupant s'amplifie sous l'égide du général américain Dayton (Legrain, 2010 : 12). Il s'agit de respecter la perception américaine de « *peacemaking* » selon laquelle la montée en puissance du Hamas est perçue comme obstacle à la « paix » et reflétant l'affaiblissement des « forces modérées » de l'AP et de l'OLP⁴¹. Dès lors, il faut combattre la « branche armée » de cette organisation politique comme sa base de service social et sa capacité de créer des emplois. Cela s'articule avec les efforts internationaux pour pacifier⁴² l'action associative, voire pour en évacuer toute dimension patriotique, ce qui illustre le sens pratique du principe des *peace dividends*⁴³ : les acteurs palestiniens faisant preuve de bonne conduite en faveur de la « paix », telle qu'elle est définie par les politiques américaines, reçoivent des récompenses financières. C'est dans ce sens que, pour valider les demandes de financement, l'USAID exige, notamment depuis la 2^e *Intifada*, l'engagement de ses bénéficiaires dans la lutte contre le « terrorisme⁴⁴ ». Elle exclut de ses donataires les familles dont un membre a pu être impliqué dans la résistance contre l'occupant israélien. En bref, du fait de la domination matérielle et symbolique américaine, la

39 Pour ces enjeux discursifs du développement, voir : Escobar, 1995 : 5-54.

40 Je m'inspire ici de G. Rist (2001 :129) qui analyse la manière dont le paradigme de développement découpe la réalité sociale en excluant toute référence au politique.

41 Le *policy report* établi en 2008 par le *think tank The Washington Institute for Near East Policy*, illustre parfaitement cette vision sécuritaire de *peacemaking*, voir Crouch *et al.* (2008 : 4, 14-15).

42 L'ancien président américain Bush décrit l'objectif de l'aide de l'USAID : changer les comportements violents des jeunes Palestiniens pour les rendre favorables à la « paix ».

43 Lors d'un entretien avec un responsable du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Bethléem en 2009, il m'explique comment certains bailleurs ont utilisé ce concept pour justifier leur refus de financer la bande de Gaza après la division palestinienne. Par ailleurs, le PNUD a employé le concept de « dividendes de la paix » pour désigner son intervention dans les pays de l'Est après la chute du mur de Berlin en 1989 (Rist, *op. cit.* : 321).

44 Avant tout financement, l'USAID exige de ses bénéficiaires la signature du *Anti Terrorism Certificate*, après avoir consulté leurs fiches de sécurité établies par les renseignements israéliens.

résistance palestinienne se trouve assimilée à un comportement terroriste auquel tout bénéficiaire de l'aide internationale et tout responsable palestinien se devrait de renoncer.

Selon ce paradigme associant le développement à la « sécurité d'Israël », les associations islamiques, considérées comme l'infrastructure sociale du Hamas, deviennent ainsi la cible aussi bien de l'armée israélienne que des forces de sécurité de l'AP (en Cisjordanie). L'AP dissout les comités de Zakat en 2007 et ferme et/ou reconstitue les conseils d'administration d'une centaine d'associations en Cisjordanie. En 2008, l'armée israélienne envahit le siège de l'Association islamique d'Hébron, place ses propriétés sous son contrôle et la ferme pendant trois ans. La présence de toute personne dans ses locaux est alors interdite sous peine de cinq ans d'emprisonnement. De son côté, l'AP prend le contrôle de ses comptes bancaires et bloque les virements effectués par ses partenaires ou les garants des orphelins. Son travail est interrompu et la majorité des membres de son conseil d'administration sont arrêtés, soit par l'armée israélienne, soit par l'AP. Son président décède, pour des raisons inconnues, dans les geôles de cette dernière.

À la suite d'une pression locale, notamment de la part des milliers d'orphelins qui se manifestent à Hébron, des représentants de l'AP et de l'armée israélienne⁴⁵ entament des négociations pour rouvrir l'association. L'armée israélienne exige l'exclusion des membres du Hamas pour que les services fournis par l'association ne constituent plus un crédit politique en faveur de cette organisation. Le ministère de l'Intérieur palestinien nomme ainsi un comité de transition, proche de l'AP de Ramallah, qui reprend le travail en 2009. L'association rouvre ses portes sous la nouvelle administration⁴⁶ en ayant à sa tête des membres proches du gouvernement Fayyad.

Dans ce contexte de surveillance, l'ensemble de mes interlocuteurs, méfiants, refusent l'enregistrement des entretiens et se montrent réticents à mes requêtes de rapports et documents. Pour eux, le risque n'est pas uniquement la perte d'emploi si un lien avec le Hamas est démontré, mais aussi l'incarcération voire l'assassinat⁴⁷. Toutefois, selon mon interlocuteur – qui a exigé l'obtention d'une autorisation de la part du nouveau conseil d'administration pour effectuer l'entretien – hormis quelques figures connues pour leur appartenance au Hamas, les salariés de l'association n'ont pas été concernés par les « réformes » imposées par l'AP. Celles-ci ont consisté à modifier la direction, auparavant composée par des bénévoles du Hamas, ce qui nous laisse supposer que le recrutement dans l'association se fondait sur la

45 Présent lors de ces négociations, l'avocat de l'association a rendu publiques les conditions israéliennes de sa réouverture.

46 En 2008 et 2009, je menais une enquête sur un projet de développement mis en place par une agence internationale. J'ai alors appris que celle-ci s'apprêtait à signer un accord de financement avec la nouvelle direction de l'Association islamique après avoir boycotté le financement de l'association pendant la direction du Hamas.

47 Durant mon enquête, l'épouse (enseignante) d'un militant du Hamas a été licenciée de l'association au moment où son mari était recherché par l'armée israélienne. Ce dernier a été assassiné plus tard.



spécialisation. Un poste de directeur général salarié, qu'occupe l'un des proches de l'AP (de Ramallah), a été également créé à la suite de la réouverture de l'association.

La fermeture de l'Association islamique peut se lire comme le résultat d'une division du travail entre l'AP, l'occupant israélien et les bailleurs de fonds. Le contrôle financier ou le boycott des bailleurs sous prétexte du manque de transparence d'un côté, l'usage de décrets présidentiels, même contradictoires avec la loi de l'autre, sont en effet des instruments de contrôle, même lorsqu'ils sont présentés comme neutres ou de nature juridique, et gestionnaire. Si la nature de l'action de l'association est maintenue, c'est la relation de l'association avec le Hamas, donc l'image de celle-ci qui pose problème aux autorités israéliennes et palestiniennes et à certains bailleurs de fonds. Pour ces derniers, l'enjeu est l'image et le crédit politique que l'association apporte au Hamas. Autrement dit, il s'agit d'une rupture forcée avec le Hamas pour l'affaiblir et lui interdire de mener toute activité associative qui échappe aux rôles définis et aux financements « légitimes » dans la « Palestine de bailleurs de fonds ».

Quant au PARC, son cas révèle la règle qui définit l'intégration ou l'exclusion dans le champ du pouvoir de cette Palestine. Son ralliement au projet de développement et sa rupture avec le parti politique sont récompensés par les bailleurs. En 2000, pendant la deuxième *Intifada* – alors que l'AP sous le régime de Y. Arafat était boycottée par les bailleurs de fonds – l'aide en faveur du PARC, notamment de la part des gouvernements européens, connaît une croissance importante – malgré une crise de confiance avec ses donateurs⁴⁸. Elle se renforce en 2006 au moment où le ministère de l'Agriculture se trouve sous le pouvoir du Hamas. Son budget passe de quelques milliers de dollars dans les années 1980 à environ cinq millions dans les années 2000, puis à environ vingt millions à partir de l'année 2006-2007⁴⁹.

Le PARC gagne ainsi en importance économique et politique face à l'AP et aux organisations politiques. Pour renforcer leur pouvoir, les responsables du PARC (notamment son directeur) commencent à recruter des permanents du Parti du peuple, en particulier deux membres du comité central, comme salariés au sein de l'ONG. Cette montée en puissance permet également au PARC de construire un réseau d'associations pour le développement et de former une « fédération » ou une « union » selon les mots employés dans ses rapports annuels. Les activités dépassent les questions agricoles et concernent de nouveaux domaines, par exemple le renforcement du rôle des femmes et des jeunes. Le recrutement vise en priorité

⁴⁸ En 2003 et 2004, le PARC traverse une crise à la suite du scandale de détournement des fonds par *al-qānūn*, ONG des droits de l'Homme fondée par le Parti du peuple et ayant des liens étroits avec le PARC (bien qu'elle soit juridiquement indépendante). Des équipes d'auditeurs ont été envoyés par l'AP et les bailleurs du PARC pour vérifier ses comptes.

⁴⁹ Ce budget, supérieur à celui du ministère de l'Agriculture (Abu-Sada, 2005), est établi en euros ou en dollars américains, rédigé en anglais (les premiers rapports du PARC sont uniquement en anglais) et audité par des sociétés internationales, à la différence des rapports financiers de l'Association islamique, exprimés en dinars jordaniens, rédigés en arabe et audités par un cabinet comptable local à Hébron. Cela dit, faute de monnaie nationale dans les TPO, chaque ONG rédige ses rapports en fonction des normes et langues adoptées par ses bailleurs et donateurs.

les militantes et militants du parti. Les efforts de ces derniers sont désormais consacrés à lever des fonds auprès des bailleurs pour garantir le maintien de leurs associations, financées au début par le PARC sur la base de projets d'une durée limitée. Cela contribue à évacuer la dimension politique partisane, dans le sens où ces militants travaillent désormais comme salariés pour le développement, souvent sous la responsabilité de professionnels, en particulier de gestionnaires qui maîtrisent l'anglais. De plus, le travail politique de ces militants au sein du PARC devient le plaidoyer. Celui-ci consiste à utiliser un langage juridique, celui du droit international destiné à la « communauté internationale » et basé sur la solution de deux États. En bref, si le PARC a graduellement pris ses distances avec le parti dans les années 1990, sa dépendance à l'égard des bailleurs de fonds s'est quant à elle rapidement accrue. Cela s'est traduit par l'autonomisation des agronomes à l'égard des militants du parti et par leur accès à des positions de pouvoir au sein de l'ONG. Par la suite, l'affaiblissement du parti politique dans les années 2000 l'a rendu incapable d'assurer les salaires de ses permanents, ce qui a amené le PARC à les recruter. La responsabilité de ces derniers relève ainsi des gestionnaires et des agronomes (« professionnels ») et leur nouvelle action s'inscrit dans la logique marchande pour le développement, loin de la position politique dominante qu'ils détenaient dans les années 1980.

Au niveau externe, le fondateur et directeur général du PARC (après avoir démissionné du comité central du parti) est nommé en 2008 ministre de l'Agriculture dans le gouvernement de Fayyad. De même, pendant cette période de division palestinienne, les dirigeants de l'AP en Cisjordanie appellent les fonctionnaires de l'Autorité dans la bande de Gaza à boycotter le travail pour délégitimer et affaiblir le pouvoir du Hamas. Pour cela, certains fonctionnaires du ministère s'installent au siège du PARC à Gaza et commencent à recevoir leurs salaires de l'AP de Ramallah⁵⁰. Le PARC, une ONG revendiquant une distance avec le monde politique et établissant sa légitimité sur l'expertise en matière de développement, contribue ainsi à des logiques de contournement politique tout en modifiant le sens du politique. Sa relation avec le parti politique, son opposition à l'AP et ensuite sa complémentarité avec celle-ci s'expliquent par l'influence qu'exercent ses bailleurs à travers le paradigme de développement et par la place que le PARC voulait occuper dans la « Palestine des bailleurs de fonds ».

La professionnalisation pour le développement : le politique autrement

La relation de ces deux associations avec les autres acteurs collectifs (AP, organisations politiques et bailleurs de fonds) évolue différemment. L'Association islamique a des relations fortes avec le Hamas qui s'oppose à l'AP et aux projets

⁵⁰ Selon un entretien réalisé en 2009 à Ramallah.



de la « Palestine des bailleurs de fonds ». Elle se développe grâce aux réseaux de financement qui échappent au contrôle des bailleurs internationaux. Sa fermeture, puis les réformes imposées par l'occupant et par l'AP, ont pour objectif de rompre sa relation avec le Hamas et de mettre fin à son indépendance financière en dehors du canal « légitime » des financements dans la « Palestine des bailleurs de fonds ». Selon le paradigme du « développement-sécurité », l'action de l'association ne doit plus être perçue par la population comme provenant d'une organisation politique, le Hamas, dont le projet est présenté comme contraire au « développement pour la paix ». Les employés, que l'on suppose être recrutés sur des critères de spécialisation travaillent désormais sous la responsabilité d'une direction imposée et proche du gouvernement des « technocrates ».

De son côté, le PARC passe d'une situation de concurrence avec l'AP pour l'obtention des financements internationaux dans les années 1990 à une situation de complémentarité pour contourner le pouvoir politique du Hamas à partir de 2007, aussi bien en Cisjordanie qu'à Gaza. Sa dépendance à l'égard des bailleurs de fonds s'institutionnalise d'abord au moment de l'affaiblissement de sa relation avec le Parti du peuple. Par la suite, ce dernier devient à son tour dépendant du PARC qui, en employant ses militants, contribue à modifier leur logique d'action et à en évacuer tout sens politique militant.

La professionnalisation, au sens d'inscription dans le projet de développement, constitue une sorte de capital spécifique permettant d'accéder au champ du pouvoir dans l'ère de Fayyad. Elle contribue également à évacuer le militantisme sous couvert de dépolitisation, et à reconfigurer le politique en référence au cadre qu'implique l'idéologie développementaliste, la privant de ce fait de toute dimension nationale et patriotique. Lorsque le fondateur du PARC tire profit de son statut de « technocrate » pour devenir ministre après avoir démissionné du Parti du peuple, il contribue à légitimer l'ordre établi de « la Palestine des bailleurs de fonds » et à valoriser la place des technocrates dans la sphère publique, au détriment des militants partisans jugés « corrompus » et « dépassés ».

Les ONG de développement deviennent l'espace dans lequel se fait la politique des partis, y compris l'opposition à l'AP et parfois aux accords d'Oslo. Leur inscription dans le paradigme du développement réduit le sens du politique au nouveau champ d'activités de conscientisation pour la démocratie, du plaidoyer et du capacity building. Elle remplace graduellement leur projet fondateur à travers un processus de régulation et d'intériorisation des normes et dispositifs rationnels. Le développement devient la nouvelle cause collective, ce qui modifie les structures des ONG, leur stratégie, leur mode d'action et leurs relations avec les autres acteurs locaux. S'y instaure une nouvelle logique d'engagement opposant la « rationalité » du développement à l'« irrationalité » de l'engagement militant.

Dans cette configuration, l'AP apparaît elle-même comme une grande ONG possédant des agences de sécurité. Les deux structures (AP comme ONG) dépendant de l'aide constituent désormais les principaux acteurs locaux de la « Palestine des bailleurs de fonds ». L'accès au champ du pouvoir de cette dernière dépend

du degré de l'intériorisation des normes des bailleurs qui peut se mesurer par la capacité d'un acteur à obtenir l'aide. Sa relation avec les bailleurs traduit en effet la reconnaissance de sa compétence « légitime » et de son professionnalisme en faveur du « développement pour la paix ». Autrement dit, l'acteur local bénéficiaire de l'aide a adhéré à la réalité telle qu'elle est construite dans « la Palestine des bailleurs de fonds », à sa conception économique néolibérale, aux limites du politique dans le cadre de l'AP ainsi qu'aux raisonnements sécuritaires qui en découlent.

À l'inverse, les associations à référent islamique, proches du Hamas, ne suivent pas le schéma décrit pour le PARC (qui est aussi celui des ONG de gauche dépendant de l'aide internationale en général). N'ayant pas de relations institutionnelles avec les bailleurs internationaux, qui consacrent des sommes importantes aux salaires des experts et à des projets qui ne répondent pas aux besoins de la population, elles gagnent la confiance de celle-ci (Schaeublin, *op. cit.* : 58). Leur financement relève de mécanismes qui échappent au contrôle des bailleurs de fonds. La politisation de leur direction va de pair avec une « professionnalisation » au niveau de leur personnel. La majorité a des diplômes supérieurs, les services fournis sont de haute qualité et ciblent des populations et des zones marginalisées. C'est dans ce sens que Sara Roy (2000) inscrit le travail associatif islamique dans une perspective de « non-confrontation » de la part du Hamas avec l'AP, tout en essayant de répondre à certaines exigences de professionnalisation de la part des bailleurs de fonds.

Si l'obtention de l'aide internationale n'est pas synonyme d'institutionnalisation⁵¹ de l'association qui en bénéficie, elle est conditionnée par la nature de sa relation avec l'organisation politique et surtout par la position de celle-ci par rapport aux projets collectifs de la « Palestine des bailleurs de fonds », c'est-à-dire son désengagement politique de la lutte nationale de libération. Alors que les ONG dépendantes de l'aide se mettent à reconfigurer le politique, les associations qui échappent à la domination matérielle et symbolique des bailleurs font face à la coercition par la force sécuritaire et juridique.

La domination des bailleurs s'exerce à travers la construction de la dépendance économique. Par leurs dons, les donateurs créent une situation de dépendance financière des acteurs associatifs : cette condition rentière est indispensable pour influencer les actions, les représentations, voire l'identité⁵² et la raison d'être des récepteurs locaux. C'est à travers l'intervention internationale et les dispositifs⁵³ rationnels du développement que s'est reconfigurée l'autonomie des champs politique et associatif palestiniens, en particulier en matière de formation des projets collectifs et des catégories d'acteurs censés les accomplir. L'insertion dans la « Palestine des bailleurs de fonds » ne se limite pas à l'adoption du développement ni à la professionnalisation, au sens d'une spécialisation, mais consiste en

51 Abu-Sada (2005 : 13-15) considère les « ONG de développement » comme des « organisations institutionnalisées » à la différence des « associations traditionnelles » ou de « charité ».

52 Pour cette question, voir Godbout, 2000.

53 La domination s'exerce sur les récepteurs de l'aide parce qu'elle se dissimule dans des dispositifs (Boltanski, 2009 : 17) ayant une fonction stratégique et inscrits dans un jeu de savoir et de pouvoir au sens foucauldien.



l'intériorisation du nouvel ordre politique. L'action politique doit désormais sa légitimité à son adéquation avec la réalité telle qu'elle est construite dans le discours dominant des bailleurs. C'est le passage de l'opposition, voire du conflit avec l'AP autour de la « culture de la résistance » à une complémentarité avec l'AP qui met en avant les besoins sociaux dans la perspective d'un nouveau projet collectif : le « développement » et la « construction étatique ». Les associations qui échappent à la domination matérielle et symbolique des bailleurs sont réprimées par la force sécuritaire et juridique. Pour paraphraser les réflexions de P. Bourdieu sur l'État, si l'aide constitue la main gauche de cette Palestine, la force sécuritaire en représente la main droite.

Conclusion

Alors que la stratégie du mouvement islamique passe d'une phase dans laquelle domine une perspective universaliste (autour de la nation islamique, *'Umma*) à une phase où apparaît la question nationale, la stratégie officielle de l'OLP connaît un mouvement inverse : de la lutte armée dans les années 1970 à la résistance économique dans les années 1980, et au développement professionnel et universel dans la décennie suivante. Si la « rationalisation » de la stratégie de l'OLP constitue le cadre référentiel de l'action associative qui lui est affiliée, l'intégration à la question nationale l'est pour les associations à référent islamique. Dès sa naissance, le Hamas prend le relais des Frères musulmans en matière de direction de l'Association islamique, tout en maintenant une stratégie de résistance à l'occupation. L'association constitue une source de pouvoir pour l'organisation politique qui met en cause l'ordre établi de la « Palestine des bailleurs de fonds ». C'est dans ce cadre qu'elle subit une restructuration par la coercition militaire et juridique malgré la qualification et les compétences de son personnel. Les bailleurs internationaux n'interviennent pas, mais donnent malgré tout leur « bénédiction » lorsque certains d'entre eux commencent à financer l'association, sous la nouvelle direction qui lui a été imposée. Quant au PARC, sa dépendance à l'égard de l'aide internationale s'institutionnalise avec son inscription dans l'agenda développementaliste en tant qu'ONG et se renforce au moment où les bailleurs exercent leur pression politique sur l'AP. Son rapport au politique se modifie : d'un appui organisationnel au Parti du peuple, il passe à l'opposition à l'AP avant de s'associer avec elle au nom du développement.

La professionnalisation s'avère ainsi graduelle et variable selon l'association et la période, le sens de politisation et de dépolitisation varie aussi selon le cadre de référence au politique. Si depuis la période ottomane, le champ associatif est sous l'emprise du champ politique, au point qu'il constitue parfois un tremplin menant à ce dernier, la professionnalisation des ONG de développement inverse l'équation. Elle s'impose comme processus à travers lequel le politique est reconfiguré en

invoquant une « dépolitisation » et le militantisme est occulté en introduisant de nouvelles modalités de lutte dites rationnelles.

Les revendications politiques s'expriment désormais à travers ces ONG professionnalisées au détriment des organisations politiques. Ces revendications sont médiatisées par un langage tant « rationnel » inspiré du droit international que « professionnel » lié au paradigme du « développement ». L'AP et les ONG remplacent l'OLP et les organisations politiques, et le développement occulte le projet révolutionnaire de libération. La professionnalisation est ainsi associée à ce processus de remplacement et de légitimation de la nouvelle cause. Le développement lui sert de critère normatif et le droit international s'impose comme le nouveau cadre référentiel de l'action politique. Celle-ci, réduite au plaidoyer, est destinée à la « communauté internationale ». Elle prend le pas sur l'ancienne stratégie palestinienne d'affrontement direct avec l'occupant. C'est ainsi que les acteurs de la « Palestine des bailleurs de fonds » considèrent comme inadéquat au « développement pour la paix » tout recours à la spécialisation qui maintiendrait une politisation au sens révolutionnaire. L'aide au développement constitue symboliquement et matériellement un gage de reconnaissance internationale de la bonne conduite du bénéficiaire : celui-ci est conforme à ce nouveau système de valeurs. Les « technocrates » y deviennent les hommes politiques par excellence.

La professionnalisation « légitime » apparaît comme synonyme de l'ajustement des ONG aux normes des bailleurs et d'adoption de la nouvelle perception rationnelle et universalisée de la réalité palestinienne. Leur logique prépondérante est celle de la gestion et du professionnalisme associés à la « modernité », contrairement à la logique militante supposée « irrationnelle », dévalorisée et renvoyée au traditionalisme et au passé. Bien que l'opposition militant-professionnel ne soit pas toujours aussi nette à l'échelle des individus, elle permet de souligner cependant la manière dont la logique professionnelle dominante structure la hiérarchie de l'organisation et du champ du pouvoir de la « Palestine des bailleurs de fonds ».

Derrière le discours de la professionnalisation, les militants sont marginalisés, et au nom du développement, les ONG élargissent leur champ d'activité en renforçant leur relation avec les bailleurs de fonds tout en reconfigurant l'action politique et militante. Enfin, au nom de leur opposition à l'AP, les ONG contribuent à normaliser l'ordre établi, bien qu'il repose sur une construction en décalage avec la réalité du terrain.

Références bibliographiques

- ABU-SADA Caroline et CHALLAND Benoit, 2011, « Les relations entre acteurs associatifs et État, clé de compréhension des révolutions arabes », *Humanitaire* 29, 2011, en ligne : [<http://journals.openedition.org/humanitaire/931>], depuis le 14 décembre 2011, consulté le 01 juin 2018.
- ABU-SADA Caroline, 2005, *ONG et construction étatique. L'expérience de PARC (Palestinian Agricultural Relief Committees) dans les Territoires palestiniens*,



- 1983-2005, Thèse de doctorat en Science politique, Institut d'études politiques, Paris.
- AÏT-AOUDIA Myriam, BENNANI-CHRAÏBI Mounia et CONTAMIN Jean-Gabriel, 2011, « Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards », *Critique internationale* 2011/1 (50), p. 9-20.
- AL-HOUT Bayan-Nweihed, 1986, *al-Qiyādāt wal mw'assasāt al-siyāsiyā fi filisṭīn 1917-1948 [Les leaders et les institutions politiques en Palestine 1917-1948]*, Beyrouth, Dar Al Huda.
- ATLANI-DUAULT Laëtitia, 2005, « Les ONG à l'heure de la "bonne gouvernance" », *Autrepart*, n° 35, p. 3-17.
- AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.
- BENTHAL Jonathan, 2008, *The Palestinian Zakat Committees 1993-2007 and Their Contested Interpretations*, Genève, IHEID.
- BÉVANT Didier, 2003, « Les associations sont-elles des entreprises ? », in Prouteau Lionel (dir.), *Les associations entre bénévolat et logique d'entreprise*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 49-65.
- BOCCO Riccardo et MANSOURI Wassila, 2008, « Aide internationale et processus de paix : le cas palestinien, 1994-2006 », *A contrario*, vol. 5, 2, p. 6-22.
- BOLTANSKI Luc, 2009, *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU Pierre, 2011, « Champ du pouvoir et division du travail de domination. Texte manuscrit inédit ayant servi de support de cours au Collège de France, 1985-1986 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 190, p. 126-139.
- BOURDIEU Pierre, 2008, *Sur la Télévision, suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Raisons d'Agir.
- CHALLAND Benoit, 2009, *Palestinian civil society : Foreign donors and the power to promote and exclude*, London and New York, Routledge Research.
- CHEYNIS Éric, 2008, *L'espace des transformations de l'action associative au Maroc : Réforme de l'Action publique, investissement militant et légitimation internationale*, Thèse de sciences sociales, Univ. Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris.
- CROUCH, J. D., MEIGS Montgomery C., et SLOCOMBE Walter B., 2008, « Security First : U.S. Priorities in Israeli-Palestinian Peacemaking », *The Washington Institute for Near East Policy*, en ligne : [<http://www.washingtoninstitute.org/uploads/Documents/pubs/StrategicReport01.pdf>], consulté le 24 janvier 2018.
- DUBAR Claude, TRIPIER Pierre et BOUSSARD Valérie, 2011, *Sociologie des professions*, 3^e édition, Paris, Armand Colin.
- DUBAR Claude, 2010 [2000], *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.

- ESCOBAR Arturo. 1995, *Encountering development : the making and unmaking of the Third World*, Princeton, Princeton University press.
- GODBOUT Jacques, 2000, *Le don, la dette et l'identité : homo donator versus homo œconomicus*, Paris, La Découverte.
- GODELIER Maurice, 1996, *L'énigme du don*, Paris, Fayard.
- HAMMAMI Rema, 1995, « NGO's the professionalization of politics », *Race and Class, London*, vol. 37, 2, p. 51-63.
- HANAFI Sari et TABAR Linda, 2006, *Burūz al-nukhba al-falaṣṭīniya al-mu'aūlama : al-mānīhūn, wa al-munaṣamāt al-daūliya, wa al-munaṣamāt ghayr al-hukūmiya al-maḥaliya* [L'émergence d'une élite palestinienne globalisée : les donateurs, les organisations internationales et les ONG locales], Ramallah, Muwatin.
- KHALIDI Rashid, 2007, *Palestine : Histoire d'un État introuvable*, Argaud Élise (trad), Arles, Actes Sud.
- LE MORE Anne. 2008, *International assistance to the Palestinians after Oslo, political guilt, wasted money*, London & New York, Routledge Studies on the Arab-Israeli Conflict.
- LE NAËLOU Anne, 2004, « ONG : les pièges de la professionnalisation. Introduction. », *Tiers-Monde*, vol. 45, 180, p. 727-734.
- LEGRAIN Jean François, 2010, *Palestine : Un État ? Quel État ?*, en ligne : [<https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/notemomjflegrain.pdf>], consulté le 24 janvier 2018.
- LEGRAIN Jean François, 1997, « HAMAS : Legitimate heir of Palestinian nationalisme ? », in Esposito John (ed.), *Political Islam in Middle East*, Washington, United States Institute of Peace, p. 159-178
- LEVITT Mathew, 2006, *Hamas : Politics, Charity, and Terrorism in the service of Jihad*, New Haven, Yale University Press.
- LONGUENESSE Élisabeth, 2007, *Professions et société au Proche Orient : Déclin des élites, crises des classes moyennes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- LONGUENESSE Élisabeth, 2004, « Ben Néfissa, Sarah, Pouvoirs et associations dans le monde arabe, CNRS édition, 2002. », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 103-104, 2004, mis en ligne le 20 décembre 2004, disponible sur : [<http://remmm.revues.org/2413>], consulté le 21 janvier 2014.
- MA'HAD ABĤĀTH AL-SIYĀSĀT AL-IQTİŞĀDĪYAH AL-FILASṬĪNĪ (MAS), 2008, *Ti'dad al-munazzamat gheir al-hukumiya al-filistiniya fi al-dhafa al-gharbiya wa qita' ghaza /Mapping Palestinian Non-Governmental Organizations in the west bank and the Gaza strip*. Palestine, Palestine Econmic Policy Research Institute.
- NAKHLEH Khalil, 2004, *Uṣṭurat al-tanmiya fi falaṣṭyn, al-da'm al-siyāsi wal murāūgha al-mustadima*, Aghazarian Albert (trad.) [titre original : *The Myth of Palestinian Development : Political Aid and Sustainable Deceit*, Ramallah, Muwatin, PASSIA.



- PICAUDOU Nadine, 2006, « Introduction », in Picaudou Nadine. & Rivoal, Isabelle, (dir.), *Retours en Palestine. Trajectoires, rôle et expériences des retournées dans la société palestinienne après Oslo*, Paris, Karthala, p. 7-17.
- RIST Gilbert, 2001, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, 2^e édition, Paris, Presses de Sciences-po.
- ROY Sara, 2000, « The Transformation of Islamist NGOs in Palestine », *Middle East Report*, n° 214, p. 24-27, en ligne : [<http://www.merip.org/mer/mer214/transformation-islamist-ngos-palestine>], consulté le 21 juin 2016.
- SALEM Walid, 1999, *Al-munaẓamāt al-mujtama'īya al-taṭaūw'īya wal sulta al-waṭaniya al-filiṣṭīniya : nahwa 'alāqa Takāmuliya [Les organisations bénévoles de la société et l'Autorité nationale palestinienne : pour une relation de complémentarité]*, Ramallah, MAS.
- SAWICKI Frédéric et SIMÉANT Johanna, 2009, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances des travaux français ». *Sociologie du Travail*, vol. 51, 1, p. 97-125.
- SBEIH Sbeih, 2014, *La "professionnalisation" des ONG en Palestine : entre pression des bailleurs de fonds et logique d'engagement*, thèse de doctorat en sociologie, Univ. Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines, St-Quentin-En-Yvelines.
- SCHAEUBLIN Emanuel, 2009, *Lijān al-zakāt fi al-diffa al-gharbiya (1977-2009) fi al-syāq al-maḥalli* [les comités de Zakat en Cisjordanie (1977-2009) dans le contexte local], Genève, IHEID.
- SIGNOLES Aude, 2004, *Municipalités et pouvoir local dans les Territoires palestiniens. Entre domination israélienne et État en formation (1993-2004)*, Thèse de doctorat de science politique, Univ. Paris I-Panthéon-La Sorbonne, Paris.
- WEBER Max, 2013, *La domination*, La Découverte, Paris.